

Le 20 septembre 2017.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 28 septembre 2017 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

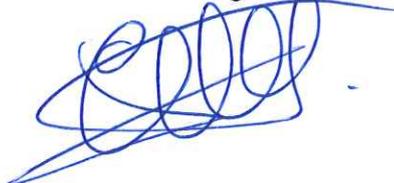
01. Procès-verbal de la séance du conseil communal du 31/08/2017 ;
02. Achat et renouvellement de concessions ;
03. Frais de route du personnel communal – supplément - ratification;
04. Location du chapiteau à Geer - dédommagement des pertes de location de 2016 ratification ;
05. Budget CPAS 2017 – Modification n°1 - Approbation ;
06. CPAS – Circulaire pour l'élaboration du budget 2018 – Approbation ;
07. Acquisition d'une balayeuse en collaboration avec la commune de Fexhe-le Haut-Clocher – approbation de la convention, du cahier spécial des charge et du coût d'acquisition;
08. Fabrique d'église de Boëlhe – Budget 2018 - approbation ;
09. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur Régional ;
10. Médiation en matière de sanctions administratives communales – Convention de collaboration entre la ville Liège et la commune de Geer - approbation

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

